

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANDIVY**

Séance du 26 février 2025

Le vingt-six janvier deux mil vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Landivy, légalement convoqué le vingt et un février deux mil vingt-cinq, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marcel RONCERAY, Maire.

Nombre de membres

en exercice : 15

présents : 11

votants : 11

absents : 4

Présents : M BAZILLE, M DEMAZEL, M DREUX, MME EPRON, M GOBÉ, MME GOUIN, MME MY, M NOURY, MME MARY, M LÉON

Absents excusés : MME PENLOUP, MME LANCIEN, M PLANNELLES-GARCIA, MME HAVARD

Absents qui ont donné pouvoir :

Secrétaire de séance : Monsieur BAZILLE Thierry

**N°2025018 - Objet : LOCATION ANNUELLE ROBOT TONDEUSE POUR L'ENTRETIEN DU STADE DES
TERRIERS**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les services techniques ont pu avoir en prêt un robot tondeuse pour l'entretien et la tonte du stade des terriers.

Un devis a été établi par la société HCS pour la mise en place du robot comprenant : l'installation, l'assurance, la mise à jour du logiciel, le changement des couteaux, les réparations gratuites et un produit de remplacement en cas de réparation soit 224.71€ HT par mois pour une location de 60 mois.

Le cout annuel serait de 2 696.52€ HT soit 3 235.82€ TTC

Monsieur le Maire rappelle les avantages du robot tondeuse


Et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

Accepte de louer un robot tondeuse pour l'entretien du stade des Terriers


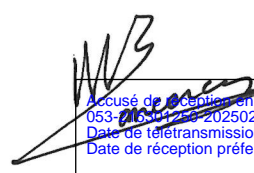
Accepte le devis de la société HCS pour une location mensuelle de 224.71€ HT

Autorise Monsieur le Maire à signer le devis et tous les documents relatifs à ce dossier

**Le secrétaire de séance,
Thierry BAZILLE**



**Fait et délibéré le 26 février 2025
Pour extrait conforme,
Marcel RONCERAY, Maire**



Accusé de réception en préfecture
053-0334428-20250226-DCM2025018-DE
Date de télétransmission : 10/03/2025
Date de réception préfecture : 10/03/2025